

COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT ANIMATION DES PRATIQUES VENDREDI 24 MAI 2019

Au siège De la Ligue à MONTGERMONT + Au siège du District à Brest

Présents : Messieurs Jean Pierre LEBRUN, Arnaud GOUJON, Philippe JAILLET, Jean Paul COURCOUX, Fabrice MOREL (CTR DAP) en partie.

En visio depuis Brest : Max GOUËS

Absente excusée : Mme Sophie MAUSOLE

Assiste : Mme Catherine MOTTET (début de séance)

2018/2019

PV dernière réunion : aucune remarque particulière, le procès-verbal est adopté.

Championnat R1 FUTSAL

-Point sur la saison 2018/2019

- Classement de fin de saison : document classement joint.

	Equipe	Pts	JO
1	Cesson Celta Futsal 1	46	16
2	Carhaix Athlet Club 1	30	16
3	Lorient A.S.P.T.T 1	29	16
4	Vannes Ria Futsal 1	28	16
5	Rennes Ta 2	25	16
6	Brest Stade 1	21	16
7	Loudeac St Bugan Fc 1	15	16
8	Ploeren Us 1	8	16
9	Fougères Drap/Agl 1	6	16

- Barrages :

Le Cesson Celta Futsal qui devait disputer le 1^{er} tour des barrages d'accèsion à la D2 le samedi 25 Mai fait part de sa décision de déclarer forfait pour ce 1^{er} tour. La CR.DAP regrette cette décision.

- Rétrogradation : AGL Drap. Fougères est rétrogradé en district 35
- Barrages accession R1 : du fait de la refonte de la R1 qui passe à 12 équipes pour la saison 2019/2020, il n'y aura pas de barrages et de ce fait les 4 champions départementaux accèdent directement à la R1, à savoir :

D22 : St Carreuc Sc Futsal

D29 : Paotred Dispount Ergué Gabéric

D35 : Le Rheu Sc

D56 : Sené Fc



Après discussion, les membres de la CR.DAP proposent la composition des 2 groupes de 6 équipes pour la saison 2019/2020 :

Groupe A 1ère phase par matches A/R:

Rennes Ta 2, Cesson Celta Futsal, Le Rheu SC, Fc St Bugan Loudéac, St Carreuc Sc Futsal, Vannes Ria Futsal.

Groupe B 1ère phase par matches A/R:

Stade Brestois 29, AC Carhaix, ASPTT Lorient, Us Ploeren, Sené Fc, Paotred Dispount Ergué Gabéric

A la fin de la 1ère phase, les équipes classées aux 3^{èmes} places de chaque groupe se retrouveront dans une seconde phase dont le groupe s'appellera : **R1 A**.

Les équipes classées 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} des 2 groupes se retrouveront également en seconde phase dans un groupe appelé **R1 B**.

A la fin de cette seconde phase qui se déroulera également par matches A/R, l'équipe classée 1^{ère} du groupe R1 A sera proposée aux barrages d'accession à la D2.

A la fin de la seconde phase dans le groupe R1B qui se déroulera également par matches A/R, les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} seront rétrogradées dans leur district respectif.

Barrages d'accession à la R1 2020/2021 :

Les 4 champions départementaux s'affronteront sur 1 match après tirage au sort. Les 2 équipes vainqueurs accéderont directement à la R1 et les 2 équipes vaincues rencontreront sur 1 match et après tirage au sort les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de la R1 B.

Les vainqueurs évolueront en R1.

2019/2020

Comité LBF - Décisions du Comité de Ligue suite aux propositions CR DAP :

Les membres de la CR.DAP reviennent sur les décisions du Comité de Ligue concernant le développement du Futsal.

b) Création de sections sportives « futsal »

- Ouverture dans un collège au minimum par District (internat) + en Lycée (SSR Pontivy)
- Mise en place si possible en 2019-2020 (Au plus tard en 2020-2021)

Avis favorable

c) Consolidation du niveau régional Seniors H (R1)

- Échéancier de DL pour la R1 afin de respecter la règle fédérale de 4 DL maxi :
 - 8 en 2019-2020
 - 6 en 2020-2021
 - 4 en 2021-2022

Avis favorable

- Dérogation pour les équipes qui accèdent de D1 en R1 : 6 « double licence » lors de l'année d'accession : *Avis favorable*

- Droit à 1 « double licence » supplémentaire si arbitre « Futsal » formé et Statut éducateur respecté : *Avis défavorable*



- Jour de Match à faire évoluer : Jeudi Soir -Vendredi Soir - Samedi Soir
Avis favorable.
- Si le club d'origine ne propose pas la pratique du Futsal, suppression du coût du changement de club pour joueur (se) qui s'oriente vers une pratique spécifique futsal (*le principe d'un coût réduit à l'étude par CR Finances*)
- Gratuité « Double Licence » pour les seniors (déjà en pratique).

Demande de dérogation du club Le Rheu SC

Le club Le Rheu SC qui accède à la R1 a envoyé un courrier demandant une dérogation afin de pouvoir disputer ses rencontres pour la saison 2019/2020 le mercredi soir, la municipalité étant dans l'incapacité de leur accorder un autre soir. Après échange, la CR.DAP accorde une dérogation pour la saison 2019/2020 et demande au club d'anticiper pour la saison prochaine dans l'éventualité de sa participation à ce niveau.

Coupes Région Bretagne Futsal :

-Point sur les finales :

Résultats :

SM : Paotred Dispount Ergué Gabéric.

SF : Dinan Léhon FC

U17 G : Us Chateaugiron

U17 F : Vannes OC

U16 G : Acf Plouzané

U15 G : Fc Chateaulin

U15 F : Stade Brestois 29

U14 G : Fc Bruz

La CR D.A.P. se félicite de la très bonne organisation générale et remercie la ville d'Auray pour la mise à disposition de ses installations ainsi que le FC Auray et ses bénévoles.

SALLES

-Homologation des salles (Obligations de classement des salles)

La CR.DAP rappelle que pour évoluer en R1, la salle utilisée doit être **classée 3**.

Après échanges, les membres de la CR.DAP décident d'accorder une dérogation d'une saison pour obtenir le niveau 3 pour les clubs accédant à ce niveau régional.

AFFILIATIONS

Futsal – Nouveaux clubs - Radiations – Mise en Non Activité totale ou Partielle :

Les différents référents futsal font un point par district.





LIGUE DE
BRETAGNE
DE FOOTBALL

Pour clore cette réunion, les membres de la CR.DAP fixent au samedi 14 septembre à 9H30 une réunion avec les représentants des 12 équipes qui évolueront en R1.

Fin de la réunion à 12H30.

Le président
Jean Pierre LEBRUN

Le secrétaire de séance
Jean Paul COURCOUX

